



## Besoin d'avoir une réponse de votre part

Par **enjoy**, le **13/03/2024** à **08:57**

Bonjour,

Voilà la réponse de mon chef suite à un mail transmis :

"Moi je prends les coups et je n'oublie jamais quand on me frappe."

Qu'en pensez vous, peut on considérer cette réponse comme des menaces à des représailles, mail reçu en mon nom propre et sur ma boîte pro.

Depuis je vis un calvaire, plus de dialogue, plus de contact et plus de réponse aux mail transmis et en plus il m'impose une formation sur soit disant "Mon volontariat" alors que je n'ai jamais donné mon accord et que je lui ai transmis un mail lui stipulant mon refus pour cette formation, il resté sans réponse.

Par avance

Merci et bonne journée

Par **Prana67**, le **13/03/2024** à **09:10**

Bonjour,

Sans précision sur le contexte de ce mail difficile de répondre sur la phrase que vous citez.

Concernant la formation, l'employeur peut vous "imposer" les formations qu'il estime nécessaires. Il n'a pas besoin de votre accord.

Si vous avez des représentants du personnel et/ou un service RH vous pouvez peut être leur parler de votre cas.